

Aux Délices
de Jess

FACTURE N°

8

M Château St Sernin

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

Quantité	le 14/04/2025	Prix	Total
			EXACOMPTA
100	Pâtisseries individuelles	2,50 €	250 €
Total TTC			250 €
TVA non applicable			

RÈGLEMENT pour le 15/04/2025 Conditions d'escompte pour paiement anticipé

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Code de Commerce - Article L441-6 / Décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012).